



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL
MARS 2013

le bulletin du RIOCM



ÉDITORIAL

Congrès d'orientation du RIOCM

Vingt ans plus tard, de nouveaux défis pour notre mouvement

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

Le 30 avril prochain, le RIOCM tiendra son congrès d'orientation qui permettra d'adopter une nouvelle plateforme de revendications commune. La dernière plateforme a été adoptée en 1994, alors il était temps de la dépoussiérer!

Nombreuses sont les luttes que nous avons menées à Montréal depuis toutes ces années; pour faire reconnaître et soutenir nos pratiques, défendre notre autonomie et mettre du sable dans l'engrenage de la privatisation des services publics. Nous avons suivi avec attention toutes les réformes en santé et services sociaux et avons longtemps craint une intégration forcée au Réseau de la santé.

Vingt ans plus tard, force est de constater que le gouvernement s'accommode plutôt bien de notre autonomie, dans la mesure où nous réalisons des miracles au quotidien avec très peu d'argent. La récente campagne de mobilisation confirme que les organismes en ont assez. La multiplication des financements par projets et la localisation des enveloppes sont des réalités avec lesquelles il faut maintenant composer, mais faut-il les accepter?

Autre réalité qui a changé depuis une dizaine d'années, l'arrivée de la Fondation Chagnon

et des PPP sociaux dans nos communautés. Le privé est vu comme la voie d'avenir, que ce soit dans les services publics ou dans la gestion des problèmes sociaux. Le RIOCM s'efforce d'outiller ses membres pour agir sur cette nouvelle réalité à partir des principes de l'action communautaire autonome: démocratie, respect et égalité. Faut-il demander leur abolition ou travailler à les rendre plus acceptables?

La défense collective des droits sociaux, particulièrement du droit à la santé et des droits des femmes, a toujours été au cœur de nos actions comme regroupement. Plus récemment, la lutte à la pauvreté, la revendication d'une fiscalité plus juste et le droit à l'éducation ont pris une place encore plus grande. Est-ce que les organismes communautaires peuvent lutter collectivement tout en répondant encore davantage aux besoins quotidiens de leurs membres pour faire face aux inégalités?

Nous avons bien hâte d'en discuter avec vous au congrès!

Le privé est vu comme la voie d'avenir, que ce soit dans les services publics ou dans la gestion des problèmes sociaux.



Campagne de mobilisation pour le rehaussement du financement PSOC

Où en sommes-nous?

PAR CLAUDELLE CYR
AGENTE D'ANALYSE, DE FORMATION ET DE LIAISON



▲ Manifestation du 9 février à Drummondville.

PHOTO : RIOCM

La campagne de mobilisation commence à porter ses fruits! Nous commençons à nous inscrire dans les agendas des députés. Lors de l'étude de crédit des services sociaux, la ministre Hivon a été questionnée sur ce qu'elle comptait faire pour améliorer notre financement. Plusieurs minutes de discussion ont été consacrées à notre campagne dans le cadre de cette étude de crédits, ce qui ne s'est peu ou pas produit au cours des dernières années.

Maintenir la pression

Rien n'est toutefois gagné. Même si nous faisons parler de nous, les gains se font attendre. Comme nous vous l'annoncions, une maigre indexation de 1,6% est prévue. Ce calcul se base sur l'indice des prix à la consommation (IPC). Pourtant d'autres variables sont prises en compte pour fixer les montants accordés aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux; le gouvernement nomme ce calcul « coûts de système ». Les coûts de système incluent, entre autres, la hausse du coût de la vie, la nécessité de respecter des engagements contractuels et l'entretien du matériel existant.

Nous nous attendons à ce que le MSSS applique la même logique dans ses calculs concernant le financement des OCASSS.

Pétitions

Des pétitions ont commencé à être remises aux députés et quelques-unes sont déjà déposées à l'Assemblée nationale. L'ensemble des régions du Québec participe à cette action et nous escomptons faire un « effet maringouin » en arrivant à faire déposer des pétitions toutes les semaines. Pour la région de Montréal, nous savons que deux circonscriptions (Mercier et Lafontaine) ont déjà déposé les pétitions.

Certains organismes répondants locaux auraient par contre besoin d'un coup de main pour organiser des blitz de signatures. Si votre organisme est prêt à donner un coup de main, soit en allant dans un centre d'achat, à la sortie d'un métro, près d'un bingo, etc., SVP, nous contacter au RIOCM. Nous avons vraiment besoin de vous!

Manifestation du 9 février à Drummondville

La région de Montréal était très bien représentée avec une délégation de plus de 200 personnes, totalisant près du quart de l'ensemble des personnes présentes! Cet événement a reçu une très bonne couverture médiatique. Bravo à tous les organismes qui ont pu participer à cette action. Cela a permis de nous rendre visibles encore davantage auprès de la population en plus de répondre à l'objectif initial qui était de rappeler nos demandes au gouvernement en place.

Actions régionales

Plus de 100 organismes ont envoyé leur carte de vœux de bonne année au ministre responsable de la région de Montréal, Jean-François Lisée. Nous savons que cela a eu un certain impact auprès du ministre. Souhaitons qu'il transmette nos demandes au sein de son parti.

→ suite à la page suivante

Le printemps approche... le Congrès d'orientation du RIOCM aussi!

GERMAINE CHEVRIER
CHARGÉE DE PROJET

L'envoi d'une lettre de St-Valentin, sous le thème «On ne peut vivre d'amour et d'eau fraîche» a aussi été un succès puisque près de 80 organismes l'ont envoyée à leur député. Si vous recevez des nouvelles de votre député à cet effet, nous apprécierions en être avisés.

Des actions régionales sont prévues en avril et en juin. Le RIOCM aura besoin de vous, car l'équipe seule ne peut réaliser un si vaste plan d'action. Un comité mobilisation est en place, mais il nous faudrait davantage de personnes pour arriver à faire rayonner la campagne plus largement dans l'ensemble de Montréal. SVP, nous contacter si vous désirez vous impliquer, un peu ou beaucoup, selon vos capacités et disponibilités.

Pour la suite des choses, contribuez au fonds national de mobilisation!

Les fonds manquent pour la mise en place du plan d'action national de notre campagne. Nous avons besoin d'un Fonds de mobilisation permettant de réaliser la campagne. Vous êtes invités à contribuer.



Les chèques doivent être faits à l'ordre de la CTROC (veuillez indiquer au bas du chèque «Campagne nationale CTROC-Table») et faire parvenir au 39, rue St-Jacques, bureau 206 Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 2J6.

Les organismes qui avaient annoncé des sommes sont priés de les faire parvenir le plus rapidement possible.

«On avance, on avance, on ne recule pas! »

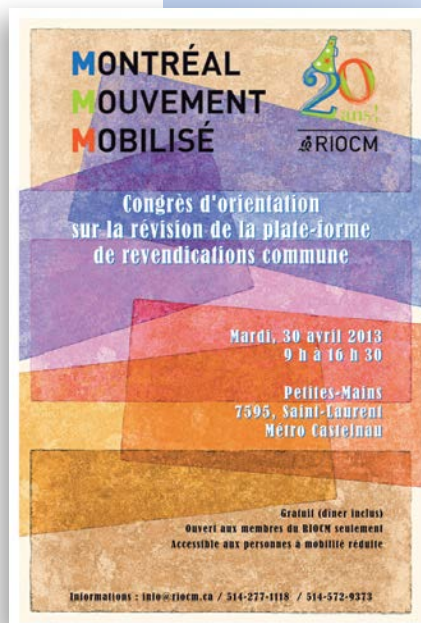
BRAVO encore à tous les organismes qui s'impliquent d'une façon ou d'une autre dans cette campagne, grâce à vous, des rencontres avec la ministre responsable des Services sociaux, Véronique Hivon, et des représentants du milieu communautaire ont eu lieu et d'autres sont à prévoir.

Cependant, nous n'avons toujours aucun engagement, la lutte doit continuer!

Les érables qui coulent, les oiseaux qui chantent, les arbres qui bourgeonnent et les membres du RIOCM qui se réunissent pour réfléchir, discuter et décider de leurs revendications communes... le printemps approche!

Le 30 avril 2013, ce sera le Congrès d'orientation des membres du RIOCM. Inscrivez-vous à cette journée de rencontre décisionnelle permettant d'adopter la nouvelle plateforme de revendications commune de votre regroupement, pour un **Montréal... Mouvement... Mobilisé!**

Mais d'ici là, dans le but de mieux vous préparer au congrès d'orientation, nous vous invitons à mener des rencontres de réflexion dans votre organisme en utilisant le Cahier de consultation, les Fiches pour les participantsEs, le Guide d'animation et les trois capsules vidéo préparées par les Alter-Citoyens ([disponibles sur notre site : www.riocm.ca](http://www.riocm.ca)). N'oubliez pas que l'équipe du RIOCM peut vous aider à l'organiser et à l'animer.



On se souvient que le RIOCM mène une enquête-terrain auprès des membres, dans le cadre du 20^e anniversaire du RIOCM, principalement dans le but de revoir la plateforme de revendications commune.

Voici les étapes de cette démarche :

Avril 2012

Première consultation
Sondage en ligne

3 mai 2012

Gala 20^e anniversaire

Septembre 2012

Deuxième consultation
Rencontres consultatives

23 octobre 2012

Présentation des résultats
à l'Assemblée générale annuelle

D'ici la première semaine de mars 2013

Réflexion dans les organismes... on est là pour vous aider!

30 avril 2013

Congrès d'orientation... nous vous attendons!

Colloque sur les PPP sociaux des 31 janvier et 1^{er} février à Montréal

La charité contre la justice sociale ?

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

Les fondations et les PPP sociaux seraient une avancée de la privatisation des services publics et du néolibéralisme au Québec. Telle est l'hypothèse mise de l'avant par les organisateurs de cet intéressant colloque organisé les 31 janvier et 1^{er} février derniers par le ROCFM, le Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN et le RIOCM.

Jean-Claude Germain, écrivain et historien, nous a rappelé avec justesse et émotion comment nous nous sommes battus au Québec pour passer de l'humiliation de la charité au droit aux services publics universels pour tout le monde, peu importe leur statut social. Les fondations privées au Québec nous ramèneraient vers cette époque.

Philippe Hurteau, politologue à l'IRIS, nous a quant à lui montré comment la reconfiguration néolibérale de l'État et de la montée des modes de gouvernance du privé affaiblissent nos capacités d'action démocratique. Devant un État qui se hait lui-même et un manque de confiance envers nos mouvements démocratiques (communautaire et syndical), le privé se présente comme la seule option pour maintenir des services à la population.

Brigitte Alepin, fiscaliste bien connue, nous a démontré avec brio que les fondations privées sont tout sauf charitables. La Fondation Chagnon a bénéficié d'un crédit d'impôt de 700 M\$ à sa création. Les lois canadiennes n'exigent des fondations qu'elles ne dépensent que 3,5 % de leurs actifs par année, ce qui suit plus ou moins les taux de rendement des placements. Le capital n'étant jamais entamé, Monsieur Chagnon peut ainsi espérer que sa fondation lui survive pour l'éternité. Est-ce vraiment de la charité ? Madame Alepin milite pour que les règles fiscales soient modifiées.

Du côté communautaire, les présentations de Pierre-Philippe Lefebvre du ROC de l'Estrie et la mienne ont permis de démontrer tous les espoirs et incongruités du milieu communautaire face au développement des PPP sociaux. Les



▲ Carol Gélinas (ROCFM), Francis Lagacé (CCMM-CSN) et Claudelle Cyr (RIOCM).

PHOTO : CCMM-CSN

organismes tentent de résister à l'implantation de ces programmes privés de services sociaux dans leur milieu, mais ils sont victimes d'une forme d'*omerta* sous la pression des pairs et par la présence des bailleurs de fonds dans leurs tables de concertation. À tout prendre, le milieu communautaire aurait vraiment préféré une consolidation de son financement à la mission plutôt que de devoir se plier à la nouvelle logique de la Fondation Chagnon et des aléas des projets qui dénaturent, parfois, la mission même des organismes.

Les 150 participantEs au colloque ont réaffirmé l'importance de résister collectivement à la montée des PPP sociaux. Plusieurs organisations présentes, dont des tables de quartiers, des syndicats et des organismes communautaires, ont convenu de poursuivre ensemble la réflexion et l'action. Le phénomène des PPP sociaux nous place devant des défis à la fois symboliques, démocratiques et politiques. Bien les comprendre nous permettra de reprendre collectivement du pouvoir sur l'avenir de notre société.



Cet article est la suite d'une série d'entrevues et de visites chez des organismes membres du RIOCM. Ces portraits d'organismes se veulent un velours à leurs actions, à leur dynamisme et aux convictions qui les animent. C'est également pour que les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux développent une connaissance mutuelle que le RIOCM a pensé cette série d'articles.

La Maison des Femmes Sourdes de Montréal

Briser le silence...

PAR MONIQUE MOISAN
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Quand on arrive à la porte de La Maison des Femmes Sourdes de Montréal, on ne sonne pas... On allume et éteint l'interrupteur trois fois. Pour une personne entendant qui ne connaît rien à la Langue des signes, c'est pénétrer dans un tout nouveau monde.

Depuis 1995, La Maison des Femmes Sourdes de Montréal (La MFSM) offre des services aux femmes sourdes de 18 ans et plus de la région de Montréal et des environs. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie des femmes sourdes victimes de violence conjugale, d'agression sexuelle et qui sont en difficulté. Elle est née du besoin exprimé par ces femmes d'obtenir des services de relation d'aide spécifiques à leur culture et offerts dans leur langue: la Langue des signes québécoise (LSQ). La MFSM travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec 17 maisons d'hébergement.

La Langue des signes québécoise (LSQ)

En 2011, La MFSM implante un service de communication en LSQ vidéo sur Internet. Utilisée de façon courante par la plupart des femmes sourdes, la communication par vidéo permet un contact direct en LSQ. Auparavant, les femmes sourdes entraient en communication avec La MFSM uniquement par écrit. «L'accès à la communication vidéo en LSQ élimine la barrière parfois difficile à franchir de la langue française écrite qui est une langue seconde méconnue pour bon nombre de femmes sourdes. Cela permet une communication en LSQ claire, complète, directe, efficace et, surtout, naturelle», explique Sara Houle, directrice générale de La MFSM. L'utilisation d'un groupe Facebook comme mode de diffusion représente un autre atout considérable, car il permet la mise en ligne d'informations en LSQ vidéo. Plusieurs femmes contactent La MFSM par le biais de la messagerie Facebook, ce qui représente une porte d'entrée supplémentaire dans l'organisme.



L'implantation d'un service de communication en LSQ par caméra web constituait une première étape vers une plus grande accessibilité des informations en LSQ. «Dans un proche avenir, tous les documents de La MFSM seront traduits en LSQ vidéo afin qu'ils soient accessibles aux femmes qui fréquentent La MFSM et aux femmes qui souhaitent obtenir des informations sur nos services et activités.»

▲ Fête de Noël 2012 de La MFSM, plus de 180 femmes et enfants y ont participé.

PHOTO : LA MAISON DES FEMMES SOURDES



Sensibilisation dans les communautés sourde et entendant

Tout au long de l'année, La MFSM offre des activités de sensibilisation sous forme de conférences, d'ateliers ou de formations. Les activités de sensibilisation sont destinées non seulement aux femmes sourdes, mais aussi à l'ensemble de la communauté sourde et du milieu entendant. Plus particulièrement, en 2011-2012, dans le cadre du projet: «L'agression sexuelle est inacceptable... Brisons le silence!», La MFSM a poursuivi une tournée de conférences pour présenter ses services et la spécificité des femmes sourdes en matière d'agressions sexuelles. Par ailleurs, un guide d'intervention destiné aux intervenantes de La MFSM a été réalisé, abordant les aspects théoriques et pratiques de la violence conjugale et de l'intervention. Il tient compte de la réalité spécifique des femmes sourdes qui en sont victimes et propose des interventions adaptées en fonction de la situation de surdité.

Formation sur les rôles et responsabilités des membres de CA : gestion des situations particulières

CONTENU : Comme membre de conseil d'administration, quel est notre rôle quant à la coordination? Que devons-nous faire si le climat au sein de l'équipe de travail est à ce point problématique qu'il entache la vie du groupe? Peut-on démettre un membre de CA? Et plusieurs autres questions auxquelles, malheureusement, les

administrateurs et administratrices doivent faire face parfois. Il est préférable d'avoir les bons outils avant que des problèmes surviennent dans un organisme. Cette formation permettra aux personnes participantes d'aller plus en profondeur sur la question d'une saine gouvernance lorsque des situations problématiques surviennent. Elle permettra aussi de mieux s'outiller pour prévenir ces situations. Il s'agit d'une formation d'une formation interactive qui nécessite que vous ayez en main les règlements généraux de votre organisme ainsi que sa charte si possible. Tout au long de ces trois heures, le formateur amènera les participants et participantes à se servir de leurs propres outils afin qu'ils et elles puissent facilement faire des liens entre les concepts et l'application sur le terrain. Les places sont donc limitées. Inscrivez-vous rapidement!

Nous aurons besoin d'un courriel lors de votre inscription. Vous recevrez un court sondage préalablement, qui devra être envoyé au formateur afin qu'il puisse ajuster le contenu au groupe.

MARDI 23 AVRIL 2013 • 18 h 30 à 21 h
CENTRE ST-PIERRE • salle 202, 1212 Panet, Montréal (métro Beaudry)
INSCRIPTION : inscriptions@riocm.ca ou par téléphone : 514-277-1118 (limite de deux personnes par organisme)

Cette formation est gratuite pour les membres du RIOCM et au coût de 15\$ pour les non-membres.

Gratuité scolaire

Le sommet sur l'éducation vient tout juste d'avoir lieu. Préalablement à ce sommet, des échanges ont eu lieu notamment à la Coalition opposée à la tarification des services publics (main rouge) et au Réseau québécois d'action communautaire autonome (RQ-ACA) sur la revendication de la gratuité scolaire.

Au printemps dernier, le RIOCM avait joint sa voix à celle des étudiants et étudiantes, à l'instar des différents mouvements sociaux lors du conflit étudiant, sur la question de l'annulation de la hausse des frais de scolarité. En lien avec les valeurs portées par le RIOCM et ses membres sur l'importance de garantir et maintenir l'accessibilité aux programmes publics, dont les études, le conseil d'administration du RIOCM a pris position en faveur de la gratuité scolaire.



Pour nous joindre : 753, avenue du Mont-Royal Est
 Montréal (Québec) H2J 1W8
 Téléphone : 514.277.1118 • Télécopieur : 514.277.2333
 Courriel : info@riocm.ca • Site web : www.riocm.ca

COORDINATION, RÉDACTION, RÉVISION
 ET CORRECTION : SÉBASTIEN RIVARD,
 CLAUDELLE CYR ET MONIQUE MOISAN
 GRAPHISME : DIANE HÉROUX

Lancement d'une capsule WEB «Coucher de bébé»



Mardi le 26 février dernier avait lieu le lancement public, au Café l'Artère, d'une capsule WEB visant à entamer une discussion autour de la place des parents, souvent soumis à de nombreuses injonctions de la part des experts sur la façon de prendre soin de leur enfant. En effet, malgré leurs bonnes intentions, les messages de santé publique véhiculés par l'État et diverses fondations sur les façons de prendre soin de bébé génèrent suffisamment d'effets pervers pour que nous puissions les remettre en question.

Est-ce qu'être un bon parent ne se réduit qu'à un mode d'emploi? Répondre aux normes? Et où est la place du parent dans tout cela? Trois panelistes sont venus alimenter les discussions.

Denyse Baillargeon, professeure titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal qui s'intéresse à la question de l'histoire des femmes et de la famille tout particulièrement; Nadine Descheneaux, co-auteure du livre *Les (Z)imparfaites* et blogueuse sur le site : <http://www.lesimparfaites.com/> ainsi que Mathieu Boily, sociologue et travailleur dans le milieu communautaire qui a choisi de rester plusieurs mois à la maison avec chacun de ses deux enfants.

Cette capsule a été réalisée par le Regroupement des organismes famille de Montréal (ROCFM), la Pirouette, la Halte-Ressource, le RIOCM et la Fédération des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO).

D'autres capsules pourraient venir, notamment sur la question des enfants d'âge scolaire, les adolescents et les aînés-es.

Votre organisme n'est pas membre du RIOCM ?

CLIQUEZ ICI
www.riocm.ca/devenir-membre.html